

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

Édit

FNPPSF

Entre déception, colère et solides raisons d'espérer...

Meilleurs vœux 2017



Vous avez été nombreux à nous rendre visite au **Nautic de Paris**. Nous avons pu aussi échanger avec de nombreuses personnalités : SNSM, CNP, FIN, FFPP, représentants des régions, services du ministère, ministre, ...
Ce salon, malgré sa longueur et ses lourdeurs, reste incontournable ! Le débat sur le financement de la SNSM continue à susciter beaucoup d'inquiétude. Nous souhaitons vivement que la **SNSM garde son âme** et reste sur le mode de fonctionnement actuel en s'appuyant sur **une plus grande collecte des dons**.

Nous avons eu l'occasion de le rappeler très

clairement au président Xavier de la Gorce. Nous l'avons assuré de notre soutien pour convaincre les **plaisanciers à participer davantage**.

Nous avons déjà, à maintes reprises, dénoncé le **manque de dialogue avec les différents services de notre ministère de tutelle**. J'ai pu, à titre personnel, en parler à nouveau en conclusion du colloque final du projet Life à Boulogne. Nous avons pu l'évoquer à nouveau lors du passage sur notre stand de Catherine Chabaud, déléguée à la mer et au littoral. La **mise en sommeil du CSNPSN** s'est avérée désastreuse en creusant encore un peu plus le fossé entre l'État et les usagers. Catherine Chabaud, consciente de la situation, nous a proposé la **mise en place au sein du CNML d'une commission dédiée à ces problématiques**. Espérons que cette proposition, plusieurs fois renouvelée, soit enfin concrétisée !

Nous avons pu échanger longuement avec M. Gueudard-Delahaye, directeur de la DPMA, et les conseillers de M. Vidalies sur les nombreux sujets en suspens **récapitulés dans les actes des assises** auxquelles toutes les fédérations représentatives ont participé. Nous avons convenu de nous revoir à nouveau en janvier. Quelques points pourraient trouver enfin un aboutissement : **palangres individuelles, taille minimale des coques et palourdes, ...**

Suite à notre rencontre avec les **responsables de la Commission pêche européenne à Bruxelles** et aux propositions qui s'en sont suivies, un vent d'espoir régnait au sein des plaisanciers. C'était sans compter avec l'**obstination aveugle des ministres européens** qui ont préféré satisfaire quelques revendications partisans au détriment de la ressource et de l'intérêt général. Saluons toutefois l'**interdiction de toutes pêches au filet ciblant le bar et le maintien d'une fermeture pour repos biologique** visant à protéger l'espèce à une période où elle est très vulnérable. Notons aussi la possibilité octroyée aux pêcheurs de loisir, pratiquant dans les zones situées au sud du 48° parallèle, de pêcher **5 bars par jour et par pêcheur**. Alors pourquoi une telle disparité avec la zone nord où les pêcheurs de loisir ne pourront pêcher **qu'un bar par jour et par pêcheur et uniquement au second semestre** ? Tout cela est profondément injuste et incohérent. La Commission l'avait très bien compris et avait proposé la **mise en place d'un quota mensuel de 10 bars par pêcheur sur toutes les zones**. Lors de son passage sur le Nautic, nous avons remis au secrétaire d'État à la mer une lettre par laquelle nous lui demandions de soutenir avec la plus grande détermination les propositions de la Commission. On sait aujourd'hui ce qu'il en est advenu et le **manque de considération** que le ministre nous a manifesté sur ce dossier. Nous tenons à dire à M. Vidalies, qui clame aujourd'hui sa satisfaction, que **les pêcheurs de loisir français sont profondément mécontents et ont le sentiment d'avoir été oubliés**. Il nous reste, comme vous pouvez le constater encore, beaucoup d'efforts à faire pour convaincre nos élus et nos gouvernants. Nous venons d'adresser au premier ministre un courrier lui demandant de nous recevoir pour évoquer avec lui une situation qui met clairement en péril notre activité et étudier avec ses services la **mise en place expérimentale, pour le second semestre 2017, d'un suivi mensuel de captures** comme préconisée par la Commission européenne... Parallèlement, nous allons continuer à travailler pour 2018 avec les instances européennes en espérant enfin des **mesures adaptées à la pêche de loisir en mer** et pérenniser ainsi une activité dont le poids économique et sociologique n'est plus à démontrer.

Vous pouvez compter sur la FNPPSF, avec l'aide des autres membres de l'EAA et la participation active de l'EFFTA, pour continuer à mener ce combat avec détermination et pugnacité !

À noter aussi les commentaires élogieux de l'ensemble de la presse spécialisée qui salue l'**implication de notre fédération** dans ce dossier. La période électorale qui s'annonce sera aussi l'occasion de faire entendre **notre exaspération** et notre souhait de voir enfin la **pêche de loisir mieux considérée par nos élus**. Nous avons enregistré quelques avancées qui ne se sont pas avérées suffisantes mais qui **préfigurent des lendemains plus propices**.

Ensemble, il nous faut persévérer et nous rassembler encore davantage. La route est longue et parsemée d'embûches. Nous progressons même si les résultats à court terme ne sont pas à la mesure de nos espérances et de nos efforts.

La situation est difficile, l'exaspération est à son comble, nous avons cependant de **solides raisons d'espérer une évolution positive pour nos activités dans un proche avenir**. Nous allons devoir, avec nos partenaires, faire valoir nos droits et nos valeurs et continuer à œuvrer pour **une plaisance et une pêche de loisir en mer éco-responsables**.

Ensemble, nous pouvons y parvenir. Je compte sur vous.

Jean Kiffer

président national de la FNPPSF

Bonnes fêtes de fin d'année



fnppsf.fr

